La formation dès aujourd'hui, et tout au long de la vie.



DIPLÔME

Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique parcours Chargé d'affaires en énergétique du bâtiment

Code: LP11801A



Niveau d'entrée : Bac + 2

Niveau de sortie : Bac + 3, Bac + 4

ECTS: 60

Déployabilité

Apprentissage : Fomation pouvant se suivre en

apprentissage

Contrat de professionnalisation : Formation

pouvant se suivre en contrat de

professionnalisation

Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances nécessaires au pilotage de projets en thermique et énergétique du bâtiment

Compétences et débouchés

- Prendre en compte les contraintes économiques et les exigences des clients,
- Connaître les risques liés au projet et utiliser les normes en vigueur (installations et sécurité)
- Coordonner et planifier les équipes intervenantes sur les projets,
- Communiquer et échanger avec les équipes en intégrant les attentes des clients et des éventuels sous-traitants,
- Manager les hommes, animer des réunions, travailler en équipe pluridisciplinaire
- Collaborer avec les différents services de l'entreprise, études et développement, affaires, techniques, chantiers, maintenance...
- Appréhender un dossier d'appel d'offres

- Élaborer un CCTP
- Identifier les risques inhérents à l'affaire (contrats, liquidation judiciaire en cours de projet)
- S'approprier la politique économique de l'entreprise

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Modalités de validation

Chaque unité d'enseignement fera l'objet d'une évaluation. La moyenne des notes obtenues aux épreuves "intermédiaires" (contrôle continu) comptera pour 50 % de la note finale. L'examen final comptera pour 50 % de la note finale de l'unité.

Le candidat ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 à une UE, aura acquis définitivement cette UE au niveau du Cnam.

Prérequis et conditions d'accès

Diplôme BAC+2 en énergétique.

A titre d'exemple : DUT/BTS en énergétique du bâtiment, DEUST Bâtiment et travaux publics parcours Génie climatique (DUS06 du Cnam), BTS Fluides Énergies Domotique (option A, B, C), DUT GTE (Génie thermique énergie).

Le recrutement peut se faire également via la VAPP.

Mentions officielles
Code RNCP 40071
Date d'enregistrement au RNCP 13/05/2025
Date de l'échéance de l'enregistrement au RNCP 31/08/2030
Mots-clés
Climatisation
Energétique
<u>Froid</u>

Éco-bâtiment

Thermique

Informations complémentaires

Type de diplôme

Licence professionnelle

Code NSF

227 - Energie, génie climatique

Codes ROME

Responsable de projet d'affaires en industrie[H1102] Chargé / Chargée d'affaires en industrie[H1102]

Formacode

Énergie [24154]

Code du parcours

LP11801

Modules d'enseignement

- → Conception des solutions techniques
- → Conduite de projets
- → Gestion d'affaires en énergétique du bâtiment
- → Management et organisation des entreprises
- → Outils d'anglais professionnel
- → <u>Pratiques écrites et orales de la communication</u> professionnelle
- → Projet tuteuré
- → Santé et sécurité dans le bâtiment
- → Stage en entreprise
- → Systèmes énergétiques dans le bâtiment
- → Thermique du bâtiment pour un développement durable

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

<u>Usages numériques</u>

LP118B11

Exploitation de données à des fins d'analyse

LP118B21

Expression et communication écrites et orales

LP118B31

Positionnement vis à vis d'un champ professionnel

LP118B41

Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LP118B51

Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils. LP118B61 Application de la
règlementation du secteur
en matière de : qualité,
hygiène, sécurité et
environnement
LP118B81